

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2023
RIUNIONE DI I 30 DI NUVEMBRE E DI
PRIMU DI DICEMBRE DI 2023

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2023
REUNION DES 30 NOVEMBRE ET PREMIER
DECEMBRE 2023

2023 / 02/076

**REPONSE DE MONSIEUR DOMINIQUE LIVRELLI A LA QUESTION DEPOSEE LE GROUPE
AVANZEMU**

Objet : Fièvre catarrhale : et maintenant ?

Monsieur le Conseiller,

Avec les professionnels de la filière ovine et caprine et les syndicats, nous avons posé le constat de l'urgence de la situation sanitaire et économique de ces filières, déjà fragilisées par divers contextes et sur laquelle nous avons alerté l'Etat plusieurs fois déjà, non sans mettre en place nous-mêmes, à la CdC, des aides structurelles et conjoncturelles, mais également d'urgence.

Aujourd'hui, nous estimons que l'Etat ne prend pas sa part ni ses responsabilités face à l'épidémie de fièvre catarrhale qui sévit depuis le mois de septembre, avec des centaines de bêtes perdues, alors que la campagne laitière commence à peine.

Comme vous le rappelez, nous avons déposé le mercredi 15 novembre, en Préfecture, un document reprenant les revendications de la profession, afin qu'il soit transmis au ministre de l'Agriculture.

Ce document a été signé par tous les acteurs concernés (ILOCC, ODARC, GDS, GTV, CORSIA, Syndicat AOP Brocciu, Chambre d'Agricultures 2A et 2B, et Chambre Régionale d'Agriculture, syndicats agricoles). Il réclame notamment la prise en compte des frais de vaccination pour l'ensemble du cheptel mais également l'indemnisation des pertes pour les cheptels déjà touchés, une aide à la

reconstitution du cheptel, la prise en charge du suivi sanitaire et des veilles préventives ainsi qu'un plan de sauvegarde de la filière ovine et caprine de Corse.

Dix jours plus tard, nous n'avons aucune réponse de la part du gouvernement.

L'ODARC a fait savoir, dès le démarrage de cette épidémie, qu'il participerait à la prise en charge de la vaccination. Je l'ai encore rappelé au Préfet la semaine dernière, tout comme j'ai souligné l'urgence d'une réponse rapide de l'Etat en ce qui concerne l'indemnisation des troupeaux touchés.

Mardi, la filière a décidé de mettre en place une action collective pour sensibiliser la presse et l'opinion publique, avec un barrage filtrant à Vivariu. J'ai soutenu publiquement cette action et, avec le Président de l'Exécutif, nous avons rencontré les acteurs de la filière ovine, les syndicats agricoles et les chambres d'agriculture avant de les accompagner chez Monsieur le Préfet de Haute-Corse.

Les réponses de l'Etat n'ont pas été à la hauteur, je le redis, ni des attentes, ni des enjeux. En effet, l'Etat doit répondre présent dans l'accompagnement de cette crise sanitaire et ses conséquences sur les élevages, conséquences dues, faut-il le rappeler, à l'introduction d'un nouveau sérotype présent sur le continent mais pour lequel la Corse était encore indemne jusqu'en septembre.

De plus, il semblerait, au regard de la réponse du gouvernement au Sénateur Panunzi lors d'une séance de la chambre haute que de nouveaux sérotypes circulent.

Si cette information est confirmée cela apporterait une difficulté supplémentaire à la gestion de cette crise, car les vaccins actuels ne couvrent que les sérotypes 4 et 8. Enfin, l'apprendre au détour d'une question au Sénat alors que nous échangeons quasi quotidiennement avec les services de l'Etat, démontre le manque de transparence dans la gestion de cette crise, mais également dans la gestion du sanitaire en Corse.

C'est pourquoi il est impératif que nous améliorions nos compétences en la matière en élargissant le pôle de recherche agronomique de l'ODARC à Altiani, en y intégrant une dimension en partenariat avec les professionnels INRAE, Université, et l'Institut d'élevage.

Par ailleurs, je vous informe qu'un volet sanitaire sera bien intégré au projet agricole en lien avec le processus d'autonomie, car nous le voyons à chaque nouvelle crise et au-delà du caractère régalien que revêt cette compétence, il n'est plus possible de continuer ainsi en étant ni protégés, ni informés, ni même considérés.

Une nouvelle réunion se tient ce jeudi matin avec la DRAAF, l'ODARC et les professionnels. Nous espérons des propositions concrètes de la part de l'Etat notamment sur la prise en charge de la vaccination et l'indemnisation des éleveurs impactés. La survie de certaines exploitations en dépend et au-delà, la survie même de la culture agro-pastorale de la Corse !

Ces filières sont incontournables de notre agriculture, de notre politique agricole, de notre avenir. Nous ne les abandonnerons pas !

A ringraziavvi !